




Image cadastrale
Résultat d'une application de plan cadastral et ne pouvant pas être considérée comme étant limite de propriété

Note : ce plan figure les limites apparentes correspondant à la possession de l'occupant
Seuls les éléments numériques figurant sur ce plan ont fait l'objet de mesures régulières de conversion.

Note : CONVENANCE CADASTRALE : n'a qu'une valeur indicative, exprimée en hectare, are et centiare
SUPERFICIE APPARENTE : entre limites apparentes non approuvées par les riverains
SUPERFICIE REELLE : entre limites approuvées par les riverains

- 1 - Modification des hauteurs de faîtages des maisons 3 à 5
- 2 - Modifications de l'implantation, de la toiture et de la hauteur de faîtage de la maison 11

CONSTRUCTION DE 11 LOGEMENTS		15/06/2023		
38140 LA MURETTE		 MIKADO ARCHITECTES 2, CHEMIN DES MARRONNIERS 38100 GRENOBLE TEL. 04 80 38 90 35 P.NEUMIER@MIKADO-ARCHITECTES.FR		
INDICE : IND	PCM 2			PCM 2 PLAN MASSE
ECH. : 1/300				MOa : C&S Résidences
AFF. : 421				